

Le Bulletin Printemps

Le 4 Juin 2018



Ville de / Town of

BARKMERE

MESSAGE DU MAIRE



Chères citoyens et citoyennes de Barkmere,

Un autre été qui commence, après un hiver qui n'en finissait plus. Espérons qu'il sera beau et chaud, et saura nous faire oublier le froid, les inondations, la pluie, la neige, et toutes les précipitations entre les deux. Mais votre Conseil municipal a néanmoins été très actif durant ce temps.

D'abord, nous avons tenu le premier Forum des Citoyens pour les résidents du village. Ce fut un grand succès, non seulement par la participation, mais aussi par la qualité des échanges, suggestions et propositions. Déjà des gens se sont regroupés en un comité des Loisirs, et travaillent main dans la main avec la Ville pour organiser une plus grande vie sociale dans notre village. Et nous travaillons déjà sur certaines préoccupations, comme l'accès aux services de loisir d'autres municipalités, et la vitesse sur le chemin Barkmere qui affecte la sécurité des piétons et cyclistes. J'ai déjà contacté la Sûreté du Québec à ce sujet, pour trouver des solutions.

Dans le courant de l'été, nous organiserons également un Forum des Citoyens pour les villégiateurs du Lac, afin d'également avoir des discussions ouvertes sur les besoins et préoccupations de cet autre groupe de résidents.

Le Conseil a également mis sur pieds des comités de travail, afin d'étudier la configuration de la marina, les installations à moderniser sur l'Île Goulden, l'aménagement du stationnement et également un comité de recherche technique sur les quais. D'un point de vue réglementaire, il y aura également une assemblée publique de discussion le samedi 9 juin à 10h00, sur le sujet des quais, en particulier sur la réparation des coffrages et autres sujets tels leur longueur. Le but de la rencontre est de comprendre les préoccupations des propriétaires riverains, afin que le Conseil puisse introduire un projet de règlement pour permettre un peu plus de souplesse à ce niveau.

En terminant, je vous souhaite un bel été, qui s'étirera autant que l'hiver l'a fait.

Luc Trépanier

Maire

Consultation Publique sur les règlements concernant les Quais

Le Samedi 9 juin

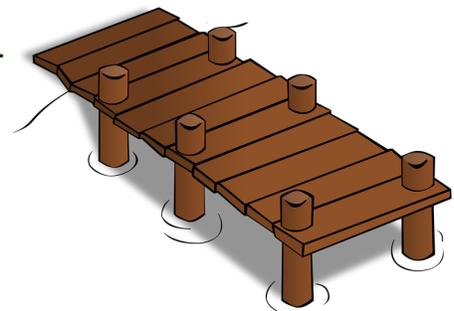
À 10h00

AGENDA:

- Limites sur la dimension des quais;
- Limites sur les réparations des caissons; et
- Tout autre sujet concernant les quais.

Nous réviserons d'abord les règlements en place et demanderons vos suggestions de changement.

Au plaisir de vous voir!



Au-delà de l'inspecteur en bâtiment:

Être un bon citoyen de Barkmere

Par Stephen Lloyd



La tâche principale du CCU (le "comité consultatif en urbanisme"), composé de neuf personnes, est de fournir une approbation finale des nouveaux projets de construction à Barkmere et ce, selon le point de vue des citoyens. Le dossier se rend au CCU seulement lorsque tous les éléments techniques du projet ont été validés par l'inspecteur en bâtiment: la grandeur et la hauteur du bâtiment, les marges de recul obligatoires vis-à-vis le lac et les voisins, les matériaux de construction et les plans et devis qui doivent être conformes au Code, etc.

À cette étape, le CCU donne son approbation au projet basée sur des éléments subjectifs. Ces éléments subjectifs pertinents sont eux-mêmes énumérés dans le règlement sur les "PIIA". Est-ce que la volumétrie architecturale de la structure est en harmonie avec son environnement naturel? Dans quelle mesure est-elle visible du lac? Est-ce que les couleurs extérieures sont conformes avec le terrain et la forêt? Est-ce que des efforts ont été pris pour limiter autant que possible l'éclairage nocturne dans le but de préserver la noirceur tant appréciée par les résidents de Barkmere? Est-ce qu'il y a des impacts néfastes sur l'environnement en général?

Heureusement, le CCU n'a jamais eu à refuser un projet. Presque tout le monde qui bâtit à Barkmere comprend l'importance de ces éléments subjectifs. Ils ont compris que faire partie de la communauté de Barkmere implique plus qu'une simple obéissance aux règles techniques. Il faut également bien saisir la magie des lieux.

Un de nos membres citoyens du CCU m'a récemment fait remarquer comment il était merveilleux que les nouveaux résidents comprennent très bien notre désir d'avoir des structures qui se "fondent dans la nature".

C'est ça être un bon citoyen de Barkmere. Ce n'est pas simplement se conformer aux règles objectives et spécifiques de l'inspecteur en bâtiment. C'est aussi l'idée de se responsabiliser envers la communauté relativement à ses propres gestes et projets.

À cet égard, en faisant un peu de ménage dans nos vieux papiers en fin de semaine, j'ai trouvé un "Quiz des citoyens de la Ville de Barkmere" de 1999 - un bon dix ans avant que nos règlements actuels (composés de centaines de pages de règles détaillées) aient été mis en place par la Ville de Barkmere. Certains détails ont changé, mais pas vraiment. Être un bon citoyen de Barkmere en 2018 est sensiblement similaire à être un bon citoyen de Barkmere en 1999.

Amusez-vous en le lisant...

VILLE DE BARKMERE

QUIZ : SUIS-JE UN BON CITOYEN?

En quatre minutes, répondez aux questions et comptez vos bonnes réponses. Vous pourrez vous évaluer et constater à quel point vous êtes près du titre « excellent citoyen de Barkmere », (...les bonnes réponses sont déjà indiquées par un X).

Évidemment, les questions s'adressent surtout aux propriétaires riverains du Lac-des-Écorces et certains résidents de Barkmere ne sont pas en mesure de répondre à toutes les questions. Mais, ceux-là comprendront sans doute l'esprit dans lequel ce quiz est fait. **Bon succès!**

OUI NON Est-ce que:

- X je navigue le soir avec les feux de route non allumés (sans lumières)?
- X mon voisin peut entendre l'appareil de radio ou de CD que je fais jouer sur mon quai?
- X je laisse mes enfants s'asseoir sur la proue ou dans la partie ouverte de l'avant du bateau au moment où je conduis le bateau?
- X je m'arrête pour ramasser un objet ou un morceau de bois flottant sur le lac?
- X je fais marcher ma génératrice à des heures indues pouvant nuire à mon voisinage?
- X je fais du canot le soir sans lumière ou lampe-projecteur portative?
- X toutes mes embarcations sont munies de l'équipement obligatoire?
- X je surveille ce qui peut se passer d'étrange ou de bizarre au chalet de mon voisin?
- X je consulte l'Inspecteur en bâtiment avant toute construction ou projet de travaux?
- X j'enlève des arbustes, arbrisseaux ou arbres dans la bande riveraine de 50 pieds du lac?
- X mon installation septique et mon champ d'épuration ne polluent pas le lac?
- X je laisse mon bateau passer la nuit au quai public du débarcadère?
- X je garde mon chien en laisse au débarcadère ou à l'île Goulden?
- X je pratique mon ski nautique pendant de longues périodes en face du chalet de mes voisins?
- X j'indique à mes invités les normes environnementales adéquates au Lac-des-Écorces?
- X mon quai est muni de réflecteurs pour prévenir un accident de nuit?
- X je laisse mon chien dehors à japper sans cesse le soir ou la nuit?
- X je pollue l'eau en utilisant du savon ou un shampooing lors de ma baignade dans le lac?
- X je ralentis pour éviter de faire des vagues en accostant aux quais du débarcadère?
- X la toilette de mon chalet est munie d'un appareil réduisant du quart la quantité normale d'eau évacuée?
- X je dépose mes vieilles batteries, produits toxiques ou vieux pneus au débarcadère?
- X je fais attention de ne pas déverser d'huile ou d'essence en faisant le plein à mon quai?
- X je produis de grosses vagues intentionnellement pour faire faire du *surf* sur mon sillon?
- X je circule loin des endroits et des berges où je dois éviter de créer de grosses vagues?
- X je coupe des arbres dans la bande riveraine de 50 pieds du lac dans l'autorisation de l'Inspecteur en bâtiment?

OUI NON Est-ce que:

- X j'essaie de me faire une plage en remblayant ou en ajoutant du sable?
- X je fais « faire du tube » à mes enfants en décrivant des « huit » répétés pendant longtemps?
- X je fais fonctionner ma génératrice pour actionner l'éclairage de mon chalet toute la soirée?
- X j'évite de mettre en danger les baigneurs et les canoteurs en passant trop près d'eux?
- X j'essaie de modifier le cours d'eau traversant ma propriété?
- X j'offre de m'impliquer dans l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac-des-Écorces?
- X je discute des questions abordées dans ce quiz avec mes enfants?
- X je fais un signe amical de la main aux bateaux qui passent?
- X j'arrête pour offrir mon aide à un bateau qui semble en difficulté?
- X je garde l'avant et les côtés de ma propriété propres et jolis?
- X je fais faire le pompage de ma fosse septique lorsque la Ville l'exige?
- X je m'assure d'avoir un « guetteur » à bord lorsque je fais faire du ski nautique?
- X je ramasse les excréments que mon chien exécute dans le stationnement ou au débarcadère?
- X je circule toujours prudemment sur le lac?
- X je sais où sont les pompes à incendie et comment les utiliser?
- X j'utilise du savon sans phosphates pour la vaisselle?
- X je coupe des arbres trop près de ma ligne de propriété?
- X je salue les autres citoyens au débarcadère?

POINTAGE**VOUS ÊTES**

- 38 à 43 le citoyen parfait, digne d'éloges
- 33 à 37 assez bien, mais aucun prix
- 28 à 32 il y a de la place pour amélioration
- moins de 28 sans commentaire

NAVIGATION

By: **Andrea Leber**



Voici le résumé du communiqué de presse émis par la Sureté du Québec. Vous pouvez obtenir la version originale du communiqué et la liste complète du matériel obligatoire à l'hôtel de ville ou auprès des préposés au quai.

La Sureté du Québec rappelle que les patrouilleurs nautiques seront présents sur les plans d'eau cet été et fournit les consignes de sécurité suivantes :

- ⇒ Ayez tout l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation,
- ⇒ Portez un gilet de sauvetage approprié,
- ⇒ Ayez un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.),
- ⇒ Tenez compte de la météo avant de partir et adaptez votre conduite aux conditions météorologiques,
- ⇒ Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure prévue de votre retour,
- ⇒ Méfiez-vous de l'immersion en eau froide à la fin de la saison.

Le communiqué de presse rappelle également que, même s'il est permis de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, conduire avec la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue est une infraction criminelle.

Nous tenons également à vous rappeler que conduire à la noirceur sans feu de navigation est extrêmement dangereux tant pour vous que pour les autres. Vous devez avoir un feu de navigation rouge/vert sur la proue et un feu de navigation blanc sur la poupe de votre bateau. Les feux de navigation rouges/verts sont placés de chaque côté d'un ponton.

Veillez vous assurer que vos feux de navigation fonctionnent bien et que vous avez des feux de navigation de rechange. Les boutiques de fournitures nautiques, les concessionnaires de bateaux et Canadian Tire offrent des feux de navigation portables qui fonctionnent avec des piles et qui peuvent être placés sur n'importe quelle embarcation. Ces feux de navigation sont absolument essentiels sur le lac!

Rappel!

Au cours de l'été, l'inspecteur municipal vérifiera certains chalets afin de vérifier les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Voilà deux autres articles essentiels!

Infrastructure, services et Forum Citoyens

Par: **Marc-Olivier Duchesne**



Vignettes

Le programme d'émission des vignettes se déroule bien grâce à votre super collaboration et celle de vos entrepreneurs! À ce jour, environ 200 vignettes ont été émises (ou prêtes à être installées). Nous estimons que le nombre de bateaux se situe à environ 400 sur le lac et notre inventaire en compte environ 300. Les employés de la ville commenceront progressivement l'inventaire des bateaux manquants sur le lac en se présentant à chacune des propriétés. Par la suite, nous vous contacterons pour poursuivre la démarche d'inscription avec vous.

N'oubliez pas que David, Jade et Olivia sont disponibles pour vous aider et faciliter l'obtention de vignettes pour vos embarcations. Que ce soit pour aller prendre une photo pour vous, pré compléter un formulaire, vous assister pour faire la demande de permis auprès du gouvernement fédéral ou trouver une solution aux situations complexes, ils sont là pour vous.

Toutes les procédures et formulaires sont disponibles sur le site de la ville, mais vous pouvez aussi contacter directement nos gens. L'adresse courriel pour contacter les employés d'été au sujet des vignettes est : barkmere.information@gmail.com

Quais

Nous complétons actuellement l'installation des quais de la section A (entre les 2 garages à bateaux, sur la gauche) afin de rendre l'expérience plus agréable pour tous les utilisateurs et plus sécuritaire. Bien que ces quais soient accessibles, des ajustements seront faits d'ici le 22 juin. Quelques places sont encore disponibles. Contactez David pour réserver votre place!

Installations Ile Goulden

Nous travaillons étroitement avec le BLPA afin de renouveler les installations septiques et le rangement à l'île Goulden. Nous avons reçu un design et des plans de construction de l'APLÉ qui permettent de combler les besoins modernes et de bien s'intégrer à l'environnement. Une fois que le technicien aura défini le type de système septique qui respecte la loi, nous procéderons à l'appel d'offres afin que la construction ait lieu, probablement en septembre prochain.

Autres installations

Le programme de subvention, financé par la taxe sur l'essence, permet de renouveler nos infrastructures sans impacter notre compte de taxes. Chaque ville se voit allouer un montant qui lui est réservé, mais qui a une échéance. Ces subventions n'existaient pas il y a quelques années et rien ne garantit qu'elles existent dans le futur. C'est pourquoi nous procédons au renouvellement des infrastructures, selon nos besoins et de façon responsable.

Prochainement, nous commencerons le processus de rénovation de l'abri du débarcadère et dans un deuxième temps de celle du garage municipal qui, entre autres, subit des enjeux de moisissures et d'isolation. Ces travaux devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Finalement, nous vous remercions pour vos idées et commentaires. Ceci nous aide à préparer nos installations et services pour passer de bons moments au lac en toute saison. Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous revoir prochainement.

L'ENVIRONNEMENT COMPTE

Par Jake Chadwick



Programme de surveillance du Myriophylle à épis

Je suis sûr que vous avez tous été témoins des activités d'Anne Létourneau et de son équipe de plongée en juillet et août dernier alors qu'ils investiguaient et enlevaient le myriophylle à épis. Ils se sont concentrés principalement sur les zones où les plants ont été trouvés en 2016, i.e. la rive nord de la Baie Silver de la source du lac jusqu'à la Baie Cope. En plus de ces endroits critiques, Anne et son équipe ont arpenté le lac en entier, incluant le rivage des îles. La bonne nouvelle est que moins de 700 plants ont été enlevés l'été dernier versus environ 5,000 en 2016. Ce résultat nous redonne confiance quant au futur et à la prolifération estimée. Ceci étant dit, nous devons demeurer méticuleux et continuer nos efforts vu qu'il est virtuellement impossible de complètement éradiquer cette espèce envahissante une fois qu'elle est entrée dans le lac. Nous allons donc garder le même niveau de vigilance et surveiller ces zones critiques entre le début juillet et la mi-août cet été. De la part de tous les résidents du Lac des Écorces, MERCI à Anne, Sylvain et Jean-Louis pour le travail phénoménal accompli l'an dernier.

L'autre bonne nouvelle est que nous faisons du progrès dans l'enregistrement des vignettes pour bateaux qui nous permettra d'amasser une meilleure connaissance de l'identité des bateaux sur le lac et assurer la décontamination de tous les bateaux.

N'oubliez pas les **À Faire** et **À Ne Pas Faire** en cas de présence de myriophylle :

À FAIRE :

1. Informez-vous sur le myriophylle afin d'aider dans la détection cet été. Il y a des dépliants à l'hôtel de ville et un échantillon vivant dans l'aquarium. Des liens utiles sont sur notre site web et donnent d'excellentes sources d'information.
2. Surveillez le rivage en face de votre propriété! Tout ce dont vous avez besoin sont un masque et un tuba et quelques connaissances sur l'identification de la plante. Si vous voyez quelque chose de suspect, avertissez l'administration de la ville le plus rapidement possible et marquez la zone avec les bouées-marqueurs disponibles dans la région de l'abri au débarcadère. L'équipe visitera et confirmera la présence ou non de myriophylle et vous tiendra informé(e). N'essayez pas de l'enlever!
3. Offrez-vous comme bénévole afin d'assister l'équipe de plongeurs quand vous êtes au lac en vous enregistrant à l'Hôtel de Ville. Bien que l'équipe ait été capable de gérer tout eux-mêmes l'été dernier, c'est bon d'avoir des ressources secondaires si nécessaire.
4. Continuez à être vigilants et à vous assurer qu'aucun bateau de plaisance étranger n'entre au lac sans avoir été décontaminé! Ceci inclut les kayaks, pédalos et canots!

À NE PAS FAIRE

1. Ne touchez pas et n'essayez pas d'enlever ou d'arracher un plant suspect du lac. Il y a une technique spéciale pour l'enlèvement sécuritaire de myriophylle et un entraînement et de l'expérience sont requis.
2. N'approchez pas en bateau près des plongeurs qui travaillent et près des endroits sensibles au lac!!! Ils seront marqués et/ou des communications ponctuelles seront données concernant les endroits affectés autour du lac!
3. Ne faites pas de wakeboard ou ne créez pas de grosses vagues NULLE PART sur le lac!
4. N'encouragez pas les visiteurs qui ont des hydravions à venir au lac! Nous ne pouvons pas contrôler où l'hydravion a été et ils peuvent facilement transporter et introduire du myriophylle au lac ou d'autres espèces envahissantes.

Qualité de l'eau

Nous continuons à collecter et analyser la qualité de l'eau du lac et de ses principaux tributaires pendant l'été. Ceci inclut des tests de transparence à toutes les deux semaines, des tests de phosphores et chlorophylles et de dissolution d'oxygène/profilage de température. Tel que mentionné dans des bulletins précédents, le gouvernement du Québec ne supportait plus le programme de «Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs» (RSVL) l'été dernier et nous avons dû dépendre sur nos propres tests. Ci-dessous est une charte standard donnant les derniers résultats du programme RSVL de 2015 et les résultats pour 2017. Anne Létourneau a vraiment aidé en menant l'essentiel des tests de transparence l'été dernier. Avec les tests de phosphores et chlorophylles, les tests de transparence montrent globalement une amélioration sur les années précédentes. Comme vous pouvez le constater, nous avons amélioré trois mesures-clés et les résultats 2017 sont en ligne avec ceux de 2012 et 2013 avec le lac dans un état soit oligotrophique ou ultra-oligotrophique. Ce sont de bonnes nouvelles mais, comme pour le programme du myriophylle, nous ne devons pas devenir complaisants. Nous allons continuer à prendre des relevés cet été. L'autre bonne nouvelle est que le programme RSVL est de retour et nous nous sommes enregistrés via nos collègues de l'APLÉ!

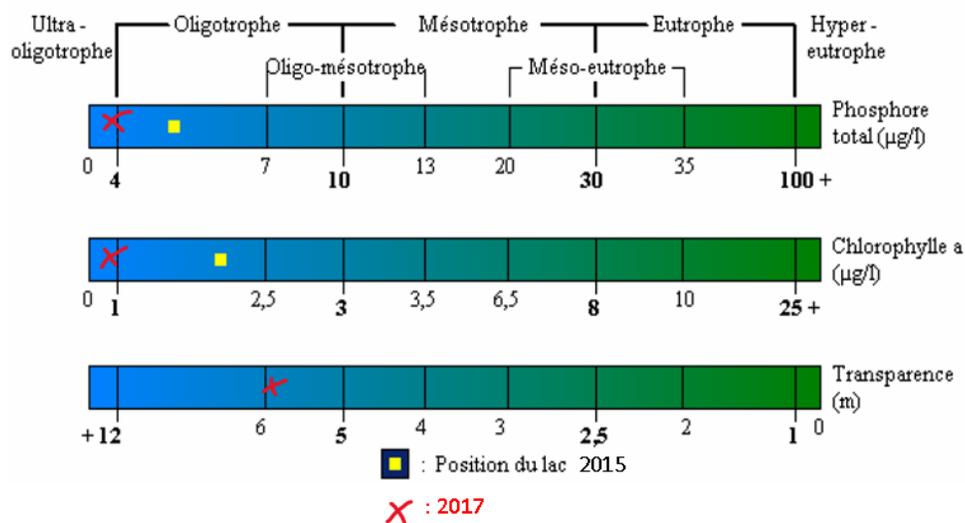
Données physico-chimiques - Été 2015

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2015-06-14	8,0	3,8	3,1
2015-07-27	4,7	1,4	3,3
2015-08-16	2,7	0,96	9,3 *
Moyenne estivale	5,1	2,0	3,2

* Valeur rejetée (exclue du calcul de la moyenne)

Moyenne estivale 2017 3,0 0,8 3,1

Classement du niveau trophique - Été 2015



Mini-échos de Barkmere

Par: Chantal Raymond



- Il y a encore du paillis à mettre sur le 4e jeu d'hébertisme à l'Île Goulden afin de le rendre plus sécuritaire. Le paillis sera apporté sur la barge de Dick O'Shaughnessy qui stationnera au bout du quai où est le plongeur. J'aimerais organiser une «chaîne humaine» afin de transporter le paillis jusqu'au jeu qui est pas mal plus loin dans le bois. **A cette fin, nous apprécierions vraiment vraiment l'aide de tout le monde, mais en particulier celui de l'APLÉ Junior** . Quelle meilleure façon de développer votre sens communautaire. Les personnes intéressées peuvent apporter une poubelle vide, et quelques pelles pour les remplir. Si vous n'avez pas de grosse poubelle vide, apportez ce que vous pouvez : une petite poubelle, un seau (pour les enfants plus jeunes), de grands sacs de papier pour ramasser les feuilles, un râteau. L'idée est de faire bouger la communauté. Go Barkmere, go!

CORVÉE DE PAILLIS

Ile Goulden

SAMEDI LE 7 JUILLET

02:00 PM

- La ville va démolir la vieille toilette au débarcadère. Si quelqu'un est intéressé à l'acquérir pour s'en servir comme cabanon, veuillez contacter l'inspecteur municipal le plus vite possible. Premier arrivé, premier servi. Vous devez vous charger du transports.
- Suite au Forum des Citoyens, un Comité de Culture et Loisirs s'est formé spontanément. Jessica Miller est la présidente, Lyne Valois, la trésorière, Suzanne Sylvestre, la Secrétaire et Ghislain Brosseau, Kevin O'Shaughnessy et Carole-Anne Michaelson font également partis du Comité. Je fais le lien avec la ville. Ils ont organisé leur premier événement :

Cours de Yoga

Date début : **Dimanche le 3 juin pour 10 semaines**

Heure: **10h30 – 11h30**

Coût: **\$15 par cours, ou**
 \$120 for 10 cours

Place: **Centre communautaire de Barkmere ****

Personne-contact: Marlène Séguin, professeure: 819-687-8566

Vous devez apporter votre tapis de yoga

** Quant aux personnes qui ne pourraient participer aux séances à Barkmere après l'acquisition de leur passe, elles peuvent rattraper leur cours en allant à Arundel. L'horaire d'Arundel : Mardi et vendredi à 9h00 à la Légion Canadienne et le samedi à 9h00 au Garage Municipal.

- Le Comité demande à recevoir des dons de jeux de sociétés. Prière de communiquer avec moi à communications@barkmere.ca si vous désirez donner des jeux.

Au plaisir de vous tenir informé(e)s des derniers développements de la ville,

Chantal Raymond

INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE



HEURES D'OUVERTURE

Mai à septembre

	<i>Mardi au Samedi:</i>	<i>09h00 à 16h00</i>
Maire:	819-687-3373	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe	819-687-3373	dg@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374	inspecteur@barkmere.ca
Communications:	819-687-3373	communications@barkmere.ca
Finances (compte de taxes)	819-687-3373	finance@barkmere.ca